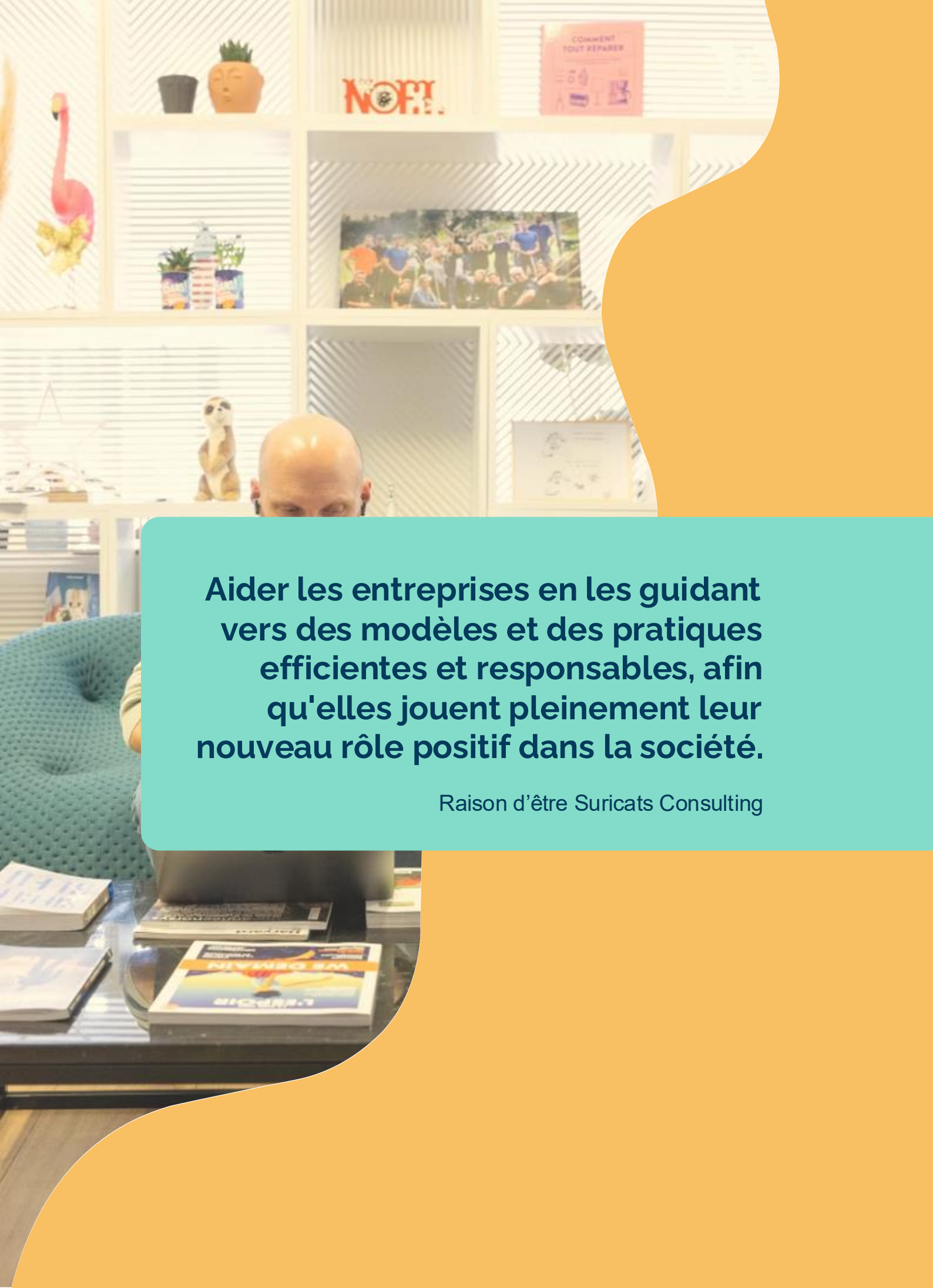




De la conformité à la création de valeur : faire de son reporting de durabilité une réussite

Sommaire

- 01** Introduction
- 02** Les bénéfices d'une démarche aboutie de reporting extra-financier
- 03** Une approche intégrée pour le reporting extra-financier : les clés de réussite
- 04** Retour d'expérience : défis rencontrés et solutions apportées
- 05** Indicateurs de performance
- 06** Conclusion
- 07** Synthèse des livrables



**Aider les entreprises en les guidant
vers des modèles et des pratiques
efficientes et responsables, afin
qu'elles jouent pleinement leur
nouveau rôle positif dans la société.**

Raison d'être Suricats Consulting



Qui sommes-nous ?

44 Suricats

10 ans

D'existence

6,23 millions €

De chiffre d'affaires

51%

Parité Femmes-Hommes

210 jours

De mécénat de compétences

Comment nous contacter ?

Bruno Lévy : +33 6 99 56 72 09

www.suricats-consulting.com

Nos engagements et certifications

CEC

Suricats a suivi le parcours Conseil de la Convention des Entreprises pour le Climat en 2023, aux côtés de 39 sociétés de conseil pour repenser leurs modèles d'affaires dans le cadre des limites planétaires et pour accélérer la transition de leur secteur d'activité.



B CORP

B Corp est un label à la renommée internationale. Progressiste et exigeant, il reconnaît les bonnes pratiques des entreprises en termes d'impact social, sociétal et environnemental, et dessine un chemin de progrès et de transformation au cœur de leur modèle d'affaires.



ECOVADIS

EcoVadis évalue la durabilité des entreprises en termes environnementaux, sociaux et éthiques. Elle aide à améliorer et à comparer les performances RSE, en fournissant des informations essentielles pour des achats responsables.

ecovadis



01

Introduction

Contexte et importance du reporting extra-financier

Longtemps cantonné aux marges des bilans annuels, **le reporting extra-financier** devient aujourd'hui **un véritable outil de pilotage stratégique**.

Initialement porté par une vague réglementaire structurante (directive européenne dite CSRD ⁽¹⁾ ainsi que la CS3D ⁽²⁾) retranscrite en droit français par les lois DDADUE⁽³⁾ 2023 et une nouvelle loi d'ici juillet 2026 ⁽⁴⁾, ainsi que des référentiels internationaux thématiques comme le GHG Protocol ⁽⁵⁾ pour le calcul de l'empreinte carbone, le reporting extra-financier a été victime d'un retour de flamme *'backlash'* écologique.

Le paquet omnibus a alors été voté en février 2025 par la Commission Européenne afin d'alléger les règles liées au reporting, avec moins d'informations à transmettre notamment sur le volet qualitatif, et allonger le délai de publication pour les entreprises de plus de 1000 salariés de 2026 à 2028.

(1) La CSRD est une directive européenne qui impose aux entreprises de divulguer des informations sur leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG).

(2) La CS3D est une autre directive européenne qui oblige les entreprises à évaluer et à gérer les risques liés aux droits de l'homme et à l'environnement dans leurs chaînes de valeur.

(3) La loi DDADUE 2023 transpose la directive CSRD dans le droit français, renforçant ainsi les exigences en matière de transparence extra-financière.

(4) La loi n° 2017-399 impose aux grandes entreprises françaises de prévenir les violations des droits de l'homme et des risques environnementaux dans leurs activités et celles de leurs filiales.

(5) Le GHG Protocol est un cadre international pour mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre des entreprises.

Il n'en reste pas moins sur le fond que l'**esprit général de la CSRD reste inchangé**. Le principe de double matérialité est la clé d'entrée sur l'évaluation des impacts des modèles d'affaires des entreprises, et le socle d'évaluation large et uniformisé de la CSRD reste une réalité.

Au-delà de la conformité, l'extension du cadre de vigilance de l'entreprise offre une opportunité unique : **transformer une contrainte réglementaire** en pistes de **création de nouvelles valeurs**.

Voir cet exercice comme une tâche consistant à remplir des cases serait une erreur stratégique : il faut penser système, mobiliser des collectifs, outiller avec justesse et structurer une méthode fiable.

D'ailleurs, il est à présent possible et recommandé de faire un reporting volontaire dit VSME ⁽¹⁾ afin de sensibiliser les organisations qui le souhaitent à mesurer, comprendre et maîtriser leurs impacts environnementaux et sociétaux.

Ce livre blanc propose un itinéraire pour y parvenir, fondé sur une expérience concrète de mise en place de reporting extra-financier conforme à la CSRD sur l'ESRS E1-1 relatifs aux enjeux climatiques.

(6) Le VSME (Voluntary Sustainability and Management Engagement) est un cadre volontaire permettant aux entreprises de s'engager dans la gestion durable tout en rapportant leurs efforts en matière de durabilité et de gouvernance, au-delà des obligations légales.

02

**Les bénéfices d'une
démarche aboutie de
reporting extra-financier**

Se mettre en conformité avec la CSRD et la loi française

La CSRD introduit des exigences renforcées en matière de transparence. Elle demande aux entreprises une **structure de reporting commune** contenant des **données vérifiables et comparables** entre elles. Par le nombre de données à présenter et le niveau de détails exigé, le nouveau reporting extra-financier impose de mettre en place une chaîne de remontée des données RSE fiable, documentée et traçable

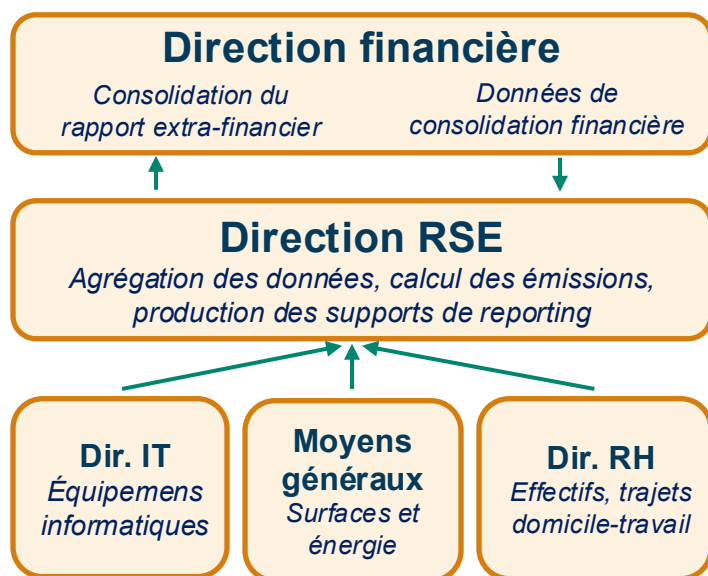


Schéma simplifié non exhaustif

Structurer sa gouvernance des données RSE

Le reporting extra-financier est un outil de mise en ordre de sa gouvernance des données RSE. Il nécessite de **cartographier** les responsabilités internes, **clarifier** les rôles entre directions (Pôle ou Direction RSE, Direction Financière, Direction des Ressources Humaines, Direction Informatique) et de mettre en place des **processus récurrents** de collecte, traitement, contrôle et restitution des données.

TIPS #1

Ne pas sous-estimer la collaboration et le fait que les directions ne parlent pas le même langage ! Évitez d'échanger uniquement par email ou de parier sur un élan de « team building » de leur part. Le reporting est à première vue une contrainte supplémentaire pour elles, mais elles seront ouvertes à une dynamique d'échange si elles sont accompagnées.

Piloter sa stratégie environnementale et sociale

Au-delà de la mesure annuelle, le reporting est **un outil de pilotage dans la durée**. Par exemple sur le thème du changement climatique, il permet :

- De s'interroger collectivement sur les implications d'une fixation de trajectoire de réduction des émissions de GES.
- De mettre en place un suivi des évolutions inter-annuelles.
- De développer ou s'équiper de logiciels pour fiabiliser les données.
- De planifier les actions d'amélioration de la collecte des données dans les mois et années à venir.

Renforcer son image

Un reporting lisible est un **outil puissant de communication interne et externe**. Il renforce la crédibilité de l'entreprise, aligne les collaborateurs et collaboratrices autour d'une même vision et donne un cadre au dialogue avec les parties prenantes.

03

**Une approche intégrée
pour le reporting extra-
financier : les clés de
réussite**

S'appuyer sur une expertise approfondie des méthodes de comptabilité RSE et de reporting

La technicité des cadres actuels de reporting extra-financier tels que la CSRD est telle qu'y répondre ne s'envisage pas sans une expertise avérée en la matière.

L'équipe en charge du reporting doit être dotée d'une connaissance avancée des méthodes de comptabilité et reporting extra-financier pour se conformer aux attentes de l'exercice d'audit, auquel cas il peut être un long chemin de croix !

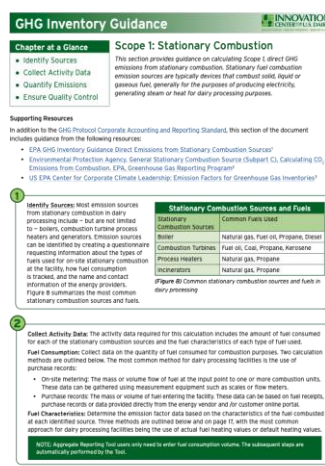
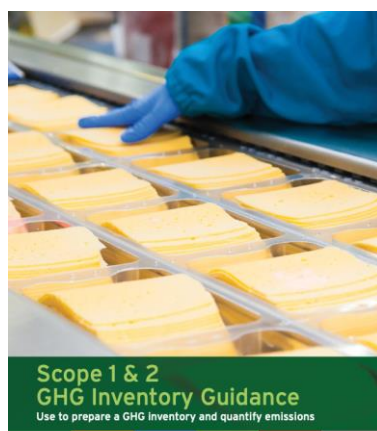
L'expertise en matière environnementale et sociale est la condition nécessaire d'une stratégie de reporting efficace.

Sur le thème du changement climatique, les méthodes de calcul doivent être **conformes aux standards internationaux** comme le GHG Protocol. Cela implique de :

- Distinguer les postes et leurs sous-postes en lien avec la méthode employée et en cohérence avec l'activité de l'entreprise.
- Appliquer des facteurs d'émission localisés et actualisés annuellement (en utilisant les sources comme la Base Empreinte maintenue par l'ADEME, ou l'IEA pour l'énergie), voire des facteurs d'émission sectoriels spécifiques.
- Faire des choix méthodologiques structurants afin d'aligner la comptabilité carbone au principe de comptabilité analytique.

TIPS #2

Chercher le facteur d'émission parfait est une erreur ! Il est préférable de travailler avec des moyennes ou des données sectorielles et de planifier des travaux d'amélioration de la mesure dans les mois et années à venir. Il faut réfléchir plutôt sur la fiabilité des données, en pilotant un « niveau d'incertitude » de la donnée qui doit s'améliorer avec les actions de fiabilisation.



Sur certains postes sensibles (achats immobilisés, flotte automobile), les normes françaises et internationales diffèrent sur le choix d'étaler ou non les émissions dans le temps.

L'important est de documenter chaque choix, et de les justifier.

L'expertise s'avère en ce sens être nécessaire pour garantir une approche robuste et qui puisse être auditée.

Concevoir un outil de reporting robuste et traçable

L'outil de reporting ne se résume pas à un tableur.

Il est **le cœur technique de la démarche**, unificateur des données, intégrant les règles de calcul, les hypothèses méthodologiques, et les formats de restitution.

Les principes clés d'un bon outil de reporting sont :

- **Architecture modulaire** : distinction nette entre données sources, les hypothèses retenues, les conversions en CO2e et l'affichage des résultats.
- **Traçabilité totale** : chaque donnée est liée à sa source d'origine, avec un historique des modifications (versioning).
- **Flexibilité et évolutivité** : l'outil doit pouvoir absorber des changements de périmètre ou de méthode sans tout remettre à plat. Il doit également permettre simplement de recalculer des reportings précédents si des changements de méthodes devaient arriver dans le futur.

Dans la situation que Suricats a traité, il a été nécessaire de développer un outil Excel, à défaut d'avoir un outil informatique existant ou des ressources de développement disponibles. Il s'est articulé autour de 2 points :

- **Les convertisseurs**, qui assurent la transformation des données brutes (extraction de SI, fichiers CSV) en données normalisées lorsque le format des données sources n'est pas encore unifié,
- **Le calculateur**, qui agrège et produit les indicateurs selon les standards attendus (ex. GHG Protocol, CSRD). Ce dernier se compose d'onglets de vue qui synthétisent les résultats et remplissent également la fonction de contrôle de cohérence avec des comparatifs avec les résultats des années précédentes.

Les onglets de « vue » peuvent faire l'objet d'un outil Excel séparé.

TIPS #3

Utiliser la contrainte de devoir créer un outil avec Excel comme une opportunité d'alimenter une spécification fonctionnelle d'un futur outil à développer. Privilégiez un outil clair et composé de formules simples plutôt que de sur-optimiser et d'en faire un outil non réutilisable et peu lisible.

Structurer la collecte de données autour de relais internes

Dans une organisation, quelle que soit sa taille, la fiabilité du reporting repose notamment sur la rigueur du dispositif humain de collecte.

L'expérience montre que ce processus est d'autant plus efficace lorsqu'il s'appuie sur des relais de collecte clairement identifiés et responsabilisés.

Ces relais jouent un rôle clé : ils sont les points de contact opérationnel pour collecter les données quantitatives (consommations énergétiques, déplacements, etc.), **et surtout leur donner du sens.**

Nous recommandons donc :

- **L'établissement d'une cartographie** de l'organisation selon les données à collecter et points de contact associés.
- **L'utilisation de trames de collecte standardisées**, enrichies d'instructions méthodologiques, pour homogénéiser les pratiques et industrialiser la démarche.
- **Un calendrier annuel de collecte**, articulé autour de trois temps forts : diffusion des trames, collecte et vérification.

TIPS #4

Souvent ces relais découvrent leur mission de « *data knower* » : profiter de cette expérience pour ancrer cette nouvelle responsabilité avec les RH. Il est aussi intéressant d'organiser une session de retours « à froid » des problèmes rencontrés pendant la collecte (identification des bons contacts, des moyens de communication, manque de temps ou de connaissance sur les données) afin d'améliorer le temps de traitement l'année suivante.

Outiller et documenter la démarche pour assurer sa pérennité

Au-delà des outils de collecte et de calcul, le succès de la démarche de reporting repose sur l'existence d'une documentation structurée et pérenne.

Celle-ci comprend :

- Un **protocole de reporting** définissant précisément les étapes de la démarche.
- Des **mémos méthodologiques** remis aux relais de collecte.
- Un **suivi de collecte des données** pour piloter en temps réel l'avancement, identifier les blocages, centraliser les échanges.
- Des **fiches de paramétrage et guides d'usage** pour chaque outil utilisé.

Cette capitalisation permet d'ancrer les savoirs dans l'organisation, de faciliter la reconduction annuelle du reporting et d'enrichir la culture RSE des équipes.

04

Retour d'expérience : défis rencontrés et solutions apportées

Maturité hétérogène des parties prenantes

La collecte de données RSE s'effectue dans un environnement où toutes **les parties prenantes n'ont pas le même niveau de maturité** : les interlocuteurs ayant peu d'expérience sur le terrain du reporting RSE ne se manifestent pas ou sont au contraire en forte demande d'appui, tandis que les contributeurs expérimentés portent des interrogations précises sur déroulé du processus de collecte.

Il est donc essentiel d'adopter une **démarche à plusieurs vitesses**, pragmatique, capable de s'adapter aux réalités du terrain. Un **travail approfondi de pédagogie** doit être formalisé afin de s'assurer d'une communication claire avec tous les relais.

De plus, à l'entame du parcours de collecte, l'équipe en charge de ce travail fait généralement face à **un trop plein d'informations à collecter et d'interlocuteurs à contacter**.

Pour se prémunir d'une situation tétanisante où la collecte ne se lance pas, **le travail de cartographie** de l'intégralité des données à récupérer et des interlocuteurs à solliciter s'avère primordial.

Ce travail préliminaire permet de **cadre une stratégie de collecte globale en cohérence avec le profil des contributeurs**. Des communications adaptées au niveau de connaissance des différents contributeurs peuvent alors être mises en place pour orchestrer la collecte en s'épargnant des échanges à répétition ou la recherche de données auprès des mauvais correspondants.

Dans les cas où les données sont remontées à la main en dehors des systèmes d'information centralisés, des trames spécifiques sont envoyées aux contributeurs. Les trames peuvent prendre la forme de tableurs ou de questionnaires. **Le support** choisi doit être celui **qui conjugue au mieux la complétude de la collecte et la facilité à répondre**. Dans le cadre d'une collecte plutôt complexe, un support méthodologique comme des slides ou même un support vidéo permettent d'exemplifier les tâches à exécuter et de guider les contributeurs peu familiers avec l'exercice. Des échanges en face à face avec eux sont également fortement recommandés.

TIPS #5

Des gestes simples pour faciliter le travail de votre équipe en charge du reporting : Mettre en place une boîte email centralisée dédiée à la collecte des données, répartir la gestion des contacts entre les différents membres de l'équipe ainsi que partager les entretiens avec les contributeurs.

Coordination transverse

Le reporting repose sur une collecte de données habituellement silotées.

Les moyens généraux sont mobilisés pour les surfaces et l'énergie, la direction financière pour les dépenses à convertir en CO2e, la direction des services informatiques pour une partie des équipements, la direction des ressources humaines pour les effectifs et les trajets domicile-travail

...

Cette diversité des contributeurs impose **une gouvernance transverse et une animation continue du dispositif** (cf. Tips #1).

Pour cela, des principes uniformisés au sein de l'équipe en charge du reporting doivent être établis. Cela concerne aussi bien le périmètre fonctionnel de l'entreprise soumis au reporting que les méthodes à appliquer face à des données incomplètes. Cela assure que quelle que soit la répartition des tâches au sein de l'équipe de reporting, le message porté auprès des interlocuteurs est cohérent.

Le suivi doit s'accompagner de dates butoirs précises et cohérentes vis-à-vis des différentes sources, ainsi que d'une méthode homogène de suivi et de relance des contributeurs pour garantir une collecte dynamique et fonctionnelle.

Industrialisation et délais serrés

Les délais de mise en œuvre du processus de reporting sont très contraignants, surtout les premières années !

Lorsque les mécanismes de collecte ne sont pas assez matures pour garantir une collecte lissée sur l'année, les données doivent être collectées, traitées et publiées en seulement quelques mois, voire quelques semaines.

Cette chronologie impose une **mécanique de collecte pragmatique**, organisée en cohérence avec les travaux préliminaires de cartographie et de gouvernance transverse mentionnés précédemment. Une méthode bien rodée, fondée sur des routines partagées, des outils opérationnels prêts à l'emploi, et une coordination sans faille suivront naturellement au fil des exercices.

TIPS #6

Adossez le besoin de collecte des données sur de nouveaux usages : cette collecte de donnée doit bien service à autre chose que du simple reporting. Comment exploitez ces nouvelles données ? Que montrent-elles ? Quelle valeur recèlent-elles ?

05

Indicateurs de performance

Des indicateurs de complétion et d'efficacité

Un reporting extra-financier rigoureux repose sur une collecte exhaustive et fiable.

Le taux de **complétion** des trames est un bon reflet de l'engagement du réseau interne durant la phase de collecte. L'évolution du **nombre de périmètres couverts** ou de la **part de données remontées automatiquement** permettent d'évaluer le niveau d'industrialisation de la démarche.

TIPS #7

Lorsque le reporting n'est pas complet, il est recommandé d'appliquer un principe de priorisation des données à collecter. Les efforts de collecte doivent se concentrer sur les interlocuteurs pour lesquels la collecte d'information est la plus importante en vue du reporting. Ce qui n'est pas une fatalité, l'important c'est de s'améliorer et d'être transparent !

Des outils de contrôle de la qualité des données

Un dispositif de reporting RSE fiable repose également sur la capacité à détecter les erreurs, les incohérences ou les anomalies dans les données collectées.

Il est donc essentiel d'intégrer dans l'outil de traitement des données des mécanismes de contrôle qualité. Ces derniers peuvent prendre la forme de **calculs de ratios entre données, de rapprochements inter-indicateurs ou encore de comparaisons entre exercices**.

Par exemple, la consommation énergétique rapportée à la surface utile ou aux effectifs permet de détecter des écarts significatifs. La comparaison année N/N-1 permet également d'identifier des ruptures de tendance, à analyser ou justifier.

Ces outils permettent non seulement de fiabiliser la donnée avant conversion en CO2, mais aussi d'améliorer la rigueur méthodologique des collecteurs sur la durée.

Des benchmarks sectoriels inspirants

L'analyse des données collectées gagne à être mise en perspective.

Par exemple, le niveau moyen des émissions du Scope 1 par ETP, ou la consommation moyenne d'énergie au m2 peuvent être comparés aux résultats d'entreprises de même secteur. Ces benchmarks favorisent l'émergence de trajectoires réalistes et cohérentes.

Des indicateurs de qualité et d'appropriation

Le reporting est aussi un **outil d'alignement interne**.

Le nombre nécessaire d'ateliers pour former les relais de collecte, la qualité perçue des supports méthodologiques, ou encore les retours qualitatifs des parties prenantes (responsables RSE, directions métiers) sont des indicateurs utiles pour piloter l'amélioration continue de la démarche d'un exercice à un autre.

TIPS #8

En lien avec le Tips #4 : proposer une enquête de satisfaction, et collecter des idées d'amélioration qui pourraient se mesurer favorise les liens avec les relais de collecte et ouvre des voies d'amélioration (ex : nombre de JH dédiés au reporting, qui doit baisser d'année en année).

Des indicateurs de maîtrise des risques

La démarche de reporting vise également à réduire les risques : écarts d'audit, erreurs de méthode, publication tardive. **Le taux d'anomalies** identifiées au moment des contrôles ou **le respect du calendrier de publication** sont des repères opérationnels de maturité.

Pour assurer un respect du calendrier de publication et contrôler le taux d'anomalies au fil du temps, comme des erreurs de mesure flagrantes par exemple, une possibilité est de **fixer des dates butoirs intermédiaires pour chaque étape du processus de reporting**.

En adoptant cette approche par sprints, chaque deadline s'accompagne d'une évaluation des progrès réalisés. Si l'avancement des travaux ne suit pas les dates prévues, l'approche pragmatique visant à prioriser les chantiers devient nécessaire et permet de se prémunir d'une dernière ligne droite en catastrophe.

06

Conclusion

**Les clés d'un reporting
extra-financier réussi**

Ce livre blanc a développé **notre vision** d'une approche souhaitable de reporting extra-financier chez Suricats. Les bénéfices dérivées d'une telle démarche sont multiples, et pour y parvenir, les facteurs clés de réussite ont clairement été identifiés. Notre expérience de terrain démontre qu'aucun contexte en entreprise n'est simple mais que des solutions aux défis rencontrés existent toujours. Enfin, pour nourrir cette ambition, des indicateurs de performance quantifiables sont un puissant levier pour piloter cette approche ambitieuse.

Le passage à une gouvernance extra-financière constitue bien plus qu'un simple exercice réglementaire. C'est une **transformation structurelle** qui pousse les entreprises à repenser leurs pratiques internes, leurs outils, leurs responsabilités et poser un diagnostic et une vision sur la cohérence de leur modèle d'affaires à moyen/long terme. Pour réussir ce virage, il est indispensable de mobiliser l'ensemble de l'organisation autour d'un dispositif clair, structuré et documenté.

En transformant une obligation de transparence en **levier stratégique**, les entreprises renforcent non seulement leur performance, mais également leur capacité à anticiper les évolutions du cadre réglementaire et les attentes croissantes de leurs parties prenantes. Le reporting extra-financier devient alors un **outil de résilience, d'alignement collectif** et de **création de valeur durable**.

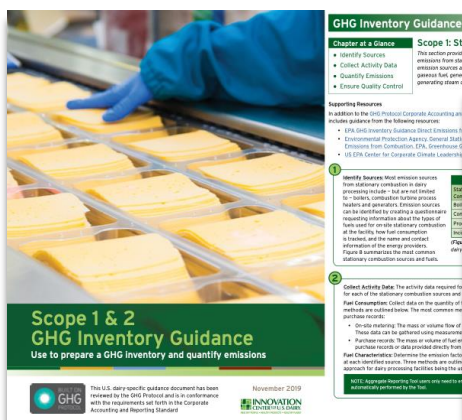
07

Synthèse des livrables

ARBITRAGES

Documenter les arbitrages faits sur l'application des méthodes de comptabilité des indicateurs

Ces documents ont pour objectif de mettre en lumière tous les arbitrages importants en termes de reporting et de méthode de calcul des indicateurs. Sur la base de ces documents, la direction RSE opère ses choix méthodologiques de manière éclairée, ce qui permet de garantir la cohérence d'ensemble du reporting, et ceux des années à venir.



Atelier méthodologie empreinte IT - récapitulatif

Dans la colonne "Options possibles", nos recommandations à court terme (re-calc 2023 et empreinte carbone 2024) et à moyen terme (calcul 2025 ou 2026) basées sur les méthodes Bilan Carbone® et GHG Protocol et sur la capacité à mesurer l'impact des actions de réduction d'émissions de GES:

ID	Arbitrage	Choix 2023 (V1)	Options possibles pour la V2
#1	Entité ou fournisseur pris en compte comme fournisseur de la liste des matériaux à considérer	Fournisseur name	Fournisseur name - prise en compte d'autres sources (achats hors IT par certaines entités) - date d'acquisition (colonne DAT_ACH) - date de fabrication (pour les achats reconditionnés, inconnue actuellement)
#2	Date d'entrée dans le périmètre des matériaux à considérer	date de mise en service (colonne DAT_MSV)	- première entité utilisatrice l'année N (ne pas compter les réallocations) - si pour le matériel non affecté, vérifiée par entités utilisatrices
#3	Entité à laquelle attribuer l'empreinte carbone des matériaux à considérer	première entité utilisatrice l'année N (ne pas compter les réallocations)	- première entité utilisatrice l'année N - si pour le matériel non affecté, vérifiée par entités utilisatrices
#4	Amortissement sur plusieurs années de l'empreinte carbone des matériaux à considérer sur le bilan de l'année N	Amortissement calculé sur la durée d'amortissement comptable théorique sans prise en compte des années précédentes	- pas d'amortissement (cf. méthodes*) - durée réelle constatée
#4.1	Si amortissement de l'empreinte carbone : comptabiliser le reliquat de l'empreinte des matériaux en cours d'amortissement achetés les années N-1, N-2, N-x (en fonction de la durée d'amortissement par matériel)	Non (dans la V1 du calcul, la part des amortissements des matériels achetés les années précédentes et encore utilisés semble avoir été ignorée)	- Non, sauf pour les matériels à longue durée de vie - Oui : sur la base de la moyenne de la durée de vie constatée, par type de matériel (ex : 12 ans pour les bureaux, 2,7 ans pour les PCs, etc.)

(*) - Extrait de la méthode Bilan Carbone® : "Lorsque l'organisation [...] gère un flux annuel de renouvellement ou d'accroissement de ses immobilisations, il est recommandé de traiter ce poste en flux annuel et non plus en amortissement du parc existant." / La Méthode BEGES ne mentionne pas explicitement le cas évoqué dans la méthode Bilan Carbone® / Le GHG protocol recommande seulement ("This guide uses the term 'should' to indicate recommendations for calculations", page 11) de ne pas déduire les émissions des immobilisations "r", companies should account for the total cradle-to-gate emissions of purchased capital goods in the year of acquisition" et permet donc d'amortir les émissions si c'est pertinent.



SPECIFICATION DE L'OUTIL

Conservé la trace des choix opérationnels

Profiter d'être dans la phase opérationnelle de reporting pour documenter au fil de l'eau les besoins d'un futur outil qui sera à développer.

Principes du nouvel outil de reporting

A confirmer avec l'équipe Pilotage

1. Doit préparer le terrain à un logiciel développé
2. Doit fonctionner avec des versions Excel simples : les jeux de données et les calculateurs sont d
3. **Evolutif** : doit évoluer en fonction des périm
4. Doit intégrer ou permettre d'intégrer les bonnes consolidation, incertitude, comparaison entre
5. **Doit assurer la traçabilité** : l'origine des données
6. Doit générer des versions identifiées par un c
7. **Doit être indépendant d'une forme de calcul**

Etape 1 : préparation des données (3/3)

Transformation des données brutes en données formatées

Cette étape consiste à filtrer et à convertir des données d'activité collectées de différentes sources en 1 modèle de données générique et agnostique de tout format de récupération ou de visualisation (variables de type : Activité, ou Emissions...)

ID	Activité	Unité	Quantité	Facteur	CO2e
1	Electricité	kWh	1000	0,0001	0,1
2	Chaleur	kWh	1000	0,0001	0,1
3	Transport	km	1000	0,0001	0,1
4	Avion	kg	1000	0,0001	0,1
5	Navire	kg	1000	0,0001	0,1
6	Tracteur	kg	1000	0,0001	0,1
7	Camion	kg	1000	0,0001	0,1
8	Tramway	kg	1000	0,0001	0,1
9	Train	kg	1000	0,0001	0,1
10	Autobus	kg	1000	0,0001	0,1
11	Voiture	kg	1000	0,0001	0,1
12	Tramway	kg	1000	0,0001	0,1
13	Train	kg	1000	0,0001	0,1
14	Autobus	kg	1000	0,0001	0,1
15	Voiture	kg	1000	0,0001	0,1

Ce travail est réalisé manuellement chaque année

- Un premier travail de cohérence est réalisé (vs. données de référence)
- Un premier contrôle de couverture est réalisé (vs. périmètre de reporting)
- Un travail de complétion des données peut être réalisé

Etape 2 : calculs (2/3)

Regroupement des données par postes d'émissions

Chaque variable (Emissions...) pour chaque entité est regroupée dans un poste d'émissions, puis le total est calculé par palier.

Entité	Poste	Variable	Unité	Facteur	CO2e
Entité 1	Electricité	Electricité	kWh	0,0001	0,1
Entité 1	Chaleur	Chaleur	kWh	0,0001	0,1
Entité 1	Transport	Transport	km	0,0001	0,1
Entité 1	Avion	Avion	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Navire	Navire	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Tracteur	Tracteur	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Camion	Camion	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Tramway	Tramway	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Train	Train	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Autobus	Autobus	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Voiture	Voiture	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Tramway	Tramway	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Train	Train	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Autobus	Autobus	kg	0,0001	0,1
Entité 1	Voiture	Voiture	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Electricité	Electricité	kWh	0,0001	0,1
Entité 2	Chaleur	Chaleur	kWh	0,0001	0,1
Entité 2	Transport	Transport	km	0,0001	0,1
Entité 2	Avion	Avion	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Navire	Navire	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Tracteur	Tracteur	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Camion	Camion	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Tramway	Tramway	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Train	Train	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Autobus	Autobus	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Voiture	Voiture	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Tramway	Tramway	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Train	Train	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Autobus	Autobus	kg	0,0001	0,1
Entité 2	Voiture	Voiture	kg	0,0001	0,1



OUTILS

Les Convertisseurs, le Calculateur, et les Vues

Les outils de calcul de votre empreinte carbone

Convertisseurs

Fichiers de traitement Excel dans lesquels les données brutes tirées des applicatifs de l'entreprise sont traitées pour être exportées dans un format homogène directement exploitable par le calculateur.

Calculateur

Fichier de calcul Excel qui permet de convertir les données d'activités collectées depuis les convertisseurs en tonnes de CO2. Il synthétise les résultats d'empreinte carbone au format du GHG Protocol et au format des indicateurs de la norme E1 1 de la CSRD.

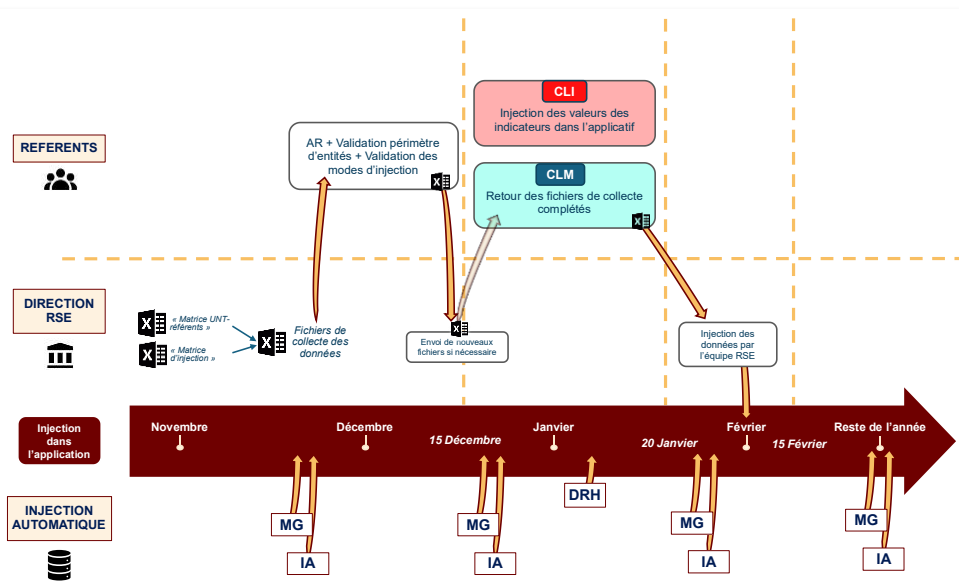
Vues

Fichier de synthèse Excel ou onglets du calculateur qui exposent les résultats d'empreinte carbone sur les différents périmètres identifiés par l'entreprise. Il est construit comme un outil de contrôle de cohérence sur les résultats obtenus par le calculateur.

RELAIS DE COLLECTE

Cartographie de l'organisation par type de données à collecter et points de contact associés

Document de formatage qui permet d'associer à un type de donnée et un périmètre de l'organisation un point de contact humain ou automatisé en charge de remonter la donnée.



RELAIS DE COLLECTE

Trames de collecte

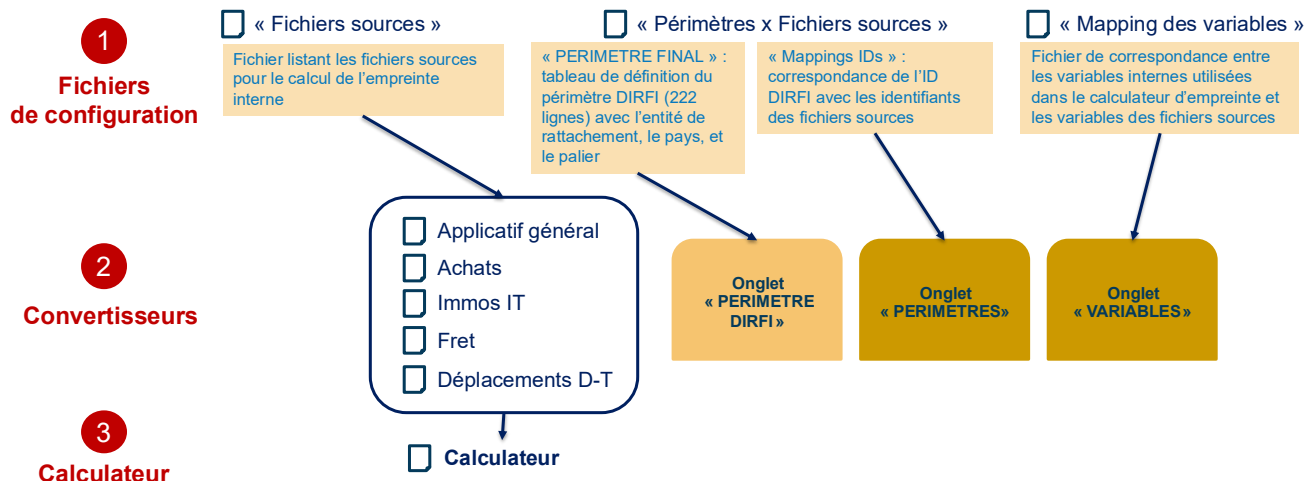
Supports envoyés aux points de contacts pour qu'ils transmettent les données dont ils sont responsables. Ces supports sont adaptés selon les besoins de collecte et en vue de simplifier la tâche des collecteurs.

Code indicateur	Libellé	Unité d'expression	Entité A	Entité B	Entité C	Entité D	Entité E
GES021_ELEC	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE KM EN VEHICULES ELECTRIQUES	Kilomètres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES021_ESS	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE KM EN VEHICULES ESSENCE	Kilomètres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES021_GAS	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE KM EN VEHICULES GASOIL	Kilomètres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES021_PARC_AUTO_HYBR_AUTO_KM	GES021_PARC_AUTO_HYBR_AUTO_KM CONSOMMATION	Kilomètres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES021_PARC_AUTO_HYBR_RECH_KM	GES021_PARC_AUTO_HYBR_RECH_KM CONSOMMATION	Kilomètres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES044_ESS	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE LITRES D'ESSENCE CONSOMMES	Litres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES044_GAS	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE LITRES DE GASOIL CONSOMMES	Litres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES044_HYBRIDE_AUTONOME	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE LITRES DE CARBURANT CONSOMMES	Litres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES044_HYBRIDE_RECHARGEABLE	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE LITRES DE CARBURANT CONSOMMES	Litres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES210_ELEC	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE VEHICULES DE SERVICES, FONCTION ET DIRECTION - MOTEUR ELECTRIQUE	Numérique entier	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES210_ESS	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE VEHICULES DE SERVICES, FONCTION ET DIRECTION - MOTEUR ESSENCE	Numérique entier	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES210_GAS	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE VEHICULES DE SERVICES, FONCTION ET DIRECTION - MOTEUR GASOIL	Numérique entier	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES210_HYBR_AUTO_NBRE	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE VEHICULES DE SERVICES, FONCTION ET DIRECTION - MOTEUR HYBRIDE AUTONOME	Nombre de véhicules	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES210_HYBR_RECH_NBRE	FLOTTE AUTOMOBILE DE L'ENTITE - NOMBRE DE VEHICULES DE SERVICES, FONCTION ET DIRECTION - MOTEUR HYBRIDE RECHARGEABLE	Nombre de véhicules	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES019	DEPLACEMENT PRO - KM PARCOURUS EN AVION - VIA LES AGENCES DE VOYAGES	Kilomètres	CLM	CLM	CLM	INC	CLM
GES019_NDF_KM	DEPLACEMENT PRO - KM PARCOURUS EN AVION - HORS AGENCES DE VOYAGES	Kilomètres	IA	CLM	CLM	INC	CLM
GES020	DEPLACEMENT PRO - KM PARCOURUS EN TRAIN - VIA LES AGENCES DE VOYAGES	Kilomètres	CLM	CLM	CLM	INC	CLM

DOCUMENTATION

Description des fichiers

Supports envoyés aux points de contacts pour qu'ils transmettent les données dont ils sont responsables. Ces supports sont adaptés selon les besoins de collecte et en vue de simplifier la tâche des collecteurs.



DOCUMENTATION

Mémos méthodologiques

Document permettant d'aiguiller les relais de collecte dans ce processus en détaillant l'ensemble des étapes à suivre, ainsi que des informations de contact pour qu'ils puissent être accompagnés directement par l'équipe RSE en cas de difficultés.

Pour répondre aux besoins de la CSRD, la Direction RSE doit collecter les données ESG d'ici fin janvier 2025

➤ En vue de la publication de la prochaine CSRD, la Direction RSE sollicite les entités du groupe pour la collecte des données ESG* des exercices 2023 et 2024. Ces données serviront au calcul de l'empreinte carbone.

➤ Les données sont collectées dans l'appli connectée selon différents modes :

CLI

La donnée est collectée et injectée par le référent de l'entité directement dans l'appli

CLM

La donnée est collectée et envoyée par le référent de l'entité à l'Institut qui l'injecte dans l'appli

MG

La donnée est collectée et injectée par la Direction des Moyens généraux dans l'appli

IT

La donnée est collectée et injectée par la Direction IT dans l'appli

IA

La donnée est injectée automatiquement dans l'appli

➤ Quel que soit le mode de collecte, la collecte des données doit être effectuée d'ici le **20 janvier 2025**.

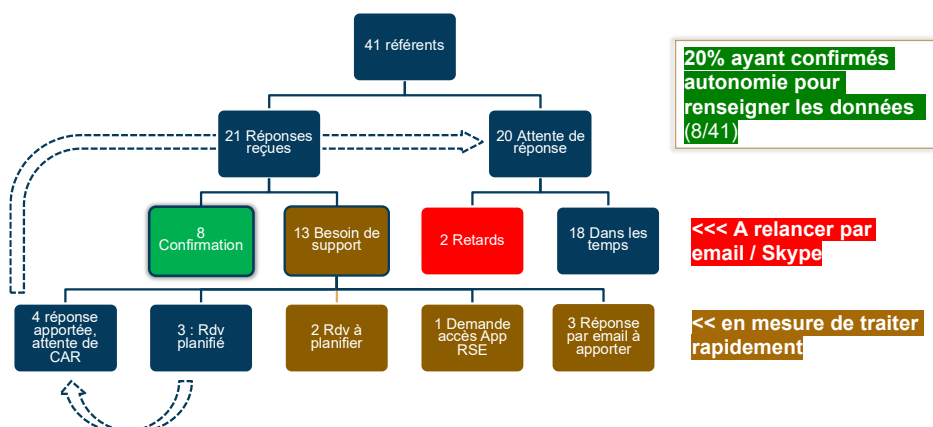
*Les données collectées par l'Institut sont principalement environnementales (la collecte des données sociales et de gouvernance se fait par la Direction Financière directement)

17

DOCUMENTATION

Suivi de la collecte des données

Fichier permettant au cours de la mission de suivre jour par jour l'état de la remontée des données par les points de contact, un historique des échanges et du contenu de ces échanges (support de l'équipe RSE suite à des difficultés dans la remontée, difficultés à remonter les données dans les bons timings), et de planifier des rendez-vous avec les collecteurs lorsque c'est nécessaire.



DOCUMENTATION

Protocoles de reporting

Document produit en cours de mission et finalisé à l'issue de la mission détaillant toutes les étapes techniques et organisationnelles ainsi que les dispositions prises pour assurer un reporting complet et robuste.

Procédure de production des données CSRD 2025 – « Empreinte carbone »

Procédure de production des données CSRD 2025 – « Empreinte carbone »	
Version	
Version du 13 mars – Auteurs : SURICATS	
Table des matières	
Version	1
Objectif du document	1
Périmètre	2
Entités couvertes dans le calcul de l'empreinte carbone	2
Décomposition de l'empreinte carbone en quatre paliers de consolidation	2
Planning et processus de collecte	3
Outils & contrôles de qualité de données	4
Outils de paramétrage (préparation de la collecte)	4
Outils de collecte des données	4
Outils de calcul de l'empreinte carbone interne	5
Calcul de l'empreinte carbone interne par l'institut	6

Objectif du document

Ce document décrit le processus de production des données pour alimenter les données quantitatives de la CSRD sur la norme ESR5 E1 (Scopes 1, 2 et 3 hors catégorie 15). Ce calcul a été effectué pour les exercices 2023 et 2024, en fournissant à la consolidation financière 4 liasses, pour 4 paliers de consolidation.

A noter que c'est un processus encore partiellement automatisé mais des projets informatiques sont en cours pour industrialiser la collecte des données, le calcul de l'empreinte et sa restitution.

Procédure de production des données CSRD 2025 – « Empreinte carbone »

spécifiques au pays de l'entité (source ADEME). Pour les postes d'énergie, lorsque les entités achètent des garanties d'origine, des facteurs résiduels doivent être appliqués en approche « market based »

Scope 1	Méthode d'estimation des GES	Notes d'amélioration identifiées
Consommation énergétique	Consommations de gaz (L ou kWh) / Fioul (L) / Granulés bois (kg) x facteurs d'émissions spécifiques	NA
Parc automobile	Une distinction est effectuée en fonction de la motorisation des véhicules de la flotte (essence / diesel / hybride autonome / hybride rechargeable) Les émissions sont calculées en fonction des kilomètres (Km) effectués pendant l'année x facteurs d'émissions spécifiques (taux des cartes grises en général) ; à défaut, application de la moyenne par type de motorisation	Se baser sur les consommations en litres plutôt que des kilomètres effectués par les véhicules
Fuites de gaz réfrigérant	1) Méthode réelle : lorsque la donnée (quantité de fuite de gaz mesurée dans les locaux de l'entité) est disponible, une distinction est effectuée entre les différents types de gaz réfrigérants (N8 : les gaz HFC R134a et HFC R410A) 2) Méthode des surfaces : lorsque la donnée n'est pas disponible, une estimation est effectuée sur base de la surface des locaux de l'entité et d'un facteur d'émission moyen	Réaliser l'intégralité du calcul en « méthode réelle », c'est-à-dire en se basant sur les fuites effectivement mesurées dans les locaux
Scope 2		
Consommation d'électricité, réseau urbain, eau glacée et de vapeur d'eau	Une distinction est effectuée en distinguant les quantités consommées pour : l'électricité, la vapeur d'eau et l'eau glacée. Les émissions sont ensuite calculées comme les consommations (kWh) x facteurs d'émissions Un calcul « market based » est aussi réalisé, à partir des quantités d'électricité (ou des réseaux urbains) achetées en garantie d'origine et des facteurs d'émissions résiduels	NA
Scope 3		
Biens & services	Les émissions des achats de Biens & Services sont estimées sur base de l'EC monétaires, en distinguant les catégories d'achats (code de charge administrative). Les principaux profils carbone des achats sont : 1) Imprimerie, publicité, architecture et ingénierie, maintenance multi-technique des bâtiments 2) Assurance, services bancaires, conseil et honoraires 3) Produits informatiques, électroniques et optiques	A la place de facteurs monétaires, utiliser : 1. Les émissions directement calculées par les fournisseurs (ex. de la Poste) 2. Des données d'activité (ex. du papier de la presse)
Biens immobiliers	On distingue 3 grandes catégories de biens immobiliers : la flotte automobile, le matériel informatique immobilisé & les bâtiments. 1) Flotte automobile : nombre de kilomètres effectués pendant l'année x facteurs d'émissions amort 2) Matériel informatique : quantité de matériel acquis dans l'année (avec une clé d'allocation selon les entités dépendant des effectifs pour les équipements des datacenters) x facteurs d'émissions du matériel 3) Bâtiments : cumul des surfaces des bâtiments occupés par le groupe amortis sur 50 ans x facteur d'émission moyen	Flotte automobile : se baser sur le nombre de véhicules acquis pendant l'année (plutôt que sur des kilomètres effectués) Bâtiments : se baser sur les bâtiments acquis pendant l'année, en distinguant la notion de surface propriétaire / locataire occupée / locataire pour compte de tiers

Nous vous remercions pour votre lecture !

Utilisez ces éléments pour faire de votre approche de reporting un levier de performance durable et un vecteur de succès collectif.

Comment nous contacter ?

Bruno Lévy : +33 6 99 56 72 09
www.suricats-consulting.com